

Citadelle de Besançon - Rapport d'activité de la SEM de la Citadelle - Exécution de la convention de délégation de gestion conclue entre la Société d'Economie Mixte de la Citadelle et la Ville de Besançon

M. VUILLEMIN, Premier Adjoint, Rapporteur : La Ville est actionnaire de la SEM de la Citadelle. A ce titre, un rapport sur le fonctionnement de la Société vous est donc présenté.

En outre, par délibération du 27 juin 1994, le Conseil Municipal a confié à la SEM de la Citadelle l'animation et la gestion du site, mission dont vous avez à connaître.

Par conséquent, conformément à l'article 21 de la convention de délégation et à l'article L 1524.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les éléments suivants sont portés à la connaissance de l'Assemblée Communale :

I - Analyse globale de la fréquentation

1) 1995

210 682 entrées avaient été enregistrées en 1994. Pour 1995, 226 744 entrées à la Citadelle ont été comptabilisées. Ce chiffre comprend les entrées enregistrées au Front Royal (206 131 personnes) et une estimation de la fréquentation du Parc Saint-Etienne correspondant à 10 % du nombre d'entrées enregistrées au Front Royal, soit 20 613 personnes. Ces entrées sont légèrement inférieures aux prévisions (230 373) soit - 2 %, en raison principalement d'un retard constaté dans la réalisation de certains projets (difficultés administratives propres au caractère «Monument Historique» du site) et de l'impossibilité de communiquer durant la période précédant les élections municipales.

Les recettes totales HT (6 302 000 F) sont inférieures de 4 % à la prévision mais supérieures de 24 % à la réalisation 1994.

2) De janvier à avril 1996

Après un fléchissement en début d'année qui est très relatif car les entrées des trois premiers mois de l'année ne représentent que 10 % des entrées globales, les chiffres exceptionnels d'avril qui sont la conséquence des actions de communication engagées et du temps particulièrement ensoleillé ont permis de dépasser les prévisions.

- Entrées Citadelle premier quadrimestre :

Prévision 1996 : 41 509 (dont 37 735 au Front Royal - Réalisation 1996 : 55 650 (dont 42 640 au Front Royal), soit + 34 % (+ 13 % au Front Royal).

Recettes totales HT :

Prévision 1996	1 415 000 F
Réalisation 1996	1 421 000 F

L'objectif pour 1996 est d'atteindre 250 000 visiteurs, dont 227 300 au Front Royal.

II - Principaux événements depuis le 1^{er} juillet 1994 et projets à moyen terme

1) Ce qui a changé pour le public depuis que la SEM est devenue délégataire de la Ville de Besançon pour la gestion du site

* La qualité de l'accueil :

- Accès gratuit au Parc Saint-Etienne
- Information sur la partie basse de la Citadelle
- Accueil Front Royal : borne CD ROM Office du Tourisme, distinction des entrées (individuels, groupes, client roi, carte bleue), personnel multilingue
- Accueil Musée de la Résistance
- Accueil Musée Comtois
- Boutique souvenirs-librairie
- Chapelle Saint-Etienne
- Personnel trilingue

* Le confort de la visite :

- Visites guidées (circuit avec Office du Tourisme)
- Audio-guides individuels en 3 langues + version enfants en français
- Document d'orientation remis à chaque personne à l'entrée
- Signalétique des lieux de visites et des remparts
- Sanitaires
- Café et distributeurs de boissons

* L'intérêt de la visite :

- Exposition Pasteur au Museum d'Histoire Naturelle «la rage de la Découverte»
- Exposition EDF dans la Chapelle Saint-Etienne «D'aventure en Aventure»
- Exposition «Visitandines de Châlon Sur Saône» au Musée Comtois
- Exposition sur la Libération des camps au Musée de la Résistance et de la Déportation
- Exposition «Tous différents» (Préfiguration de la Cité des Enfants à la Villette)
- La salle de projection avec présentation de films d'ethnographie et un film sur la Citadelle
- Le nouvel aquarium
- Les nouveaux tigres au parc zoologique (2 tigres de Sibérie)
- Noël Comtois
- Exposition «Le Dahu et les autres animaux mythiques» (début 1996)
- Exposition «Regards croisés sur la déportation» (avril à juin 1996)
- Exposition de vêtements religieux (avril à mai 1996)

- Exposition sur les araignées (avril à juin 1996)
- Animation sur le cirque avec la Compagnie de la Lucarne (Cirkabzak) le 19 mai 1996

* Un important programme d'animations a été approuvé par le Conseil d'Administration pour l'été 1996 : expositions, spectacles, ateliers pour enfants.

2) Communication et mise en valeur du site

a) 1995

Les efforts ont porté essentiellement sur le grand public, la principale cible en Franche-Comté étant les familles (habitants et visiteurs) :

- Un nouveau regard sur la Citadelle
- Un site haut en couleurs
- Affichage 4 x 3 en Franche-Comté, sur les arrières bus CTB et lieux touristiques
- Dépliants d'information et d'appel (distribution multiple)
- Campagne radio (Europe 2 et Radio France)
- Publi-reportages et articles de presse (Est Républicain, Jura Magazine)
- Information mode d'emploi (dépliants sur les Musées)
- Accès Citadelle par bus et collaboration CTB
- Programme 1995 encarté dans BVV
- Spectacles durant l'été dans le Parc Saint-Etienne
- Dévégétation des remparts (phase 1)

b) Premier trimestre 1996

De nombreuses actions ont été lancées sur la base du plan marketing et de communication élaboré en début d'année : relations publiques, publicité (entre autres dans Doubs Magazine), partenariat avec d'autres sites ou acteurs touristiques (Saline d'Arc-et-Senans, musée de Nancray, grottes d'Osselle, société Maty, OTSI, ADED, Loisirs Accueil, CRT, GTD, ...) mailings en direction de la clientèle potentielle groupes (adultes et scolaires), phoning, prospection, opération micro-marchés, distribution de dépliants et affiches, événement (l'inauguration de l'aquarium le 1^{er} avril), relations avec la presse...

Plusieurs dizaines d'articles de presse, de reportages et émissions de radio et de télévision ont été consacrés à la Citadelle depuis janvier au plan régional mais aussi national (Le Parisien, la Cinquième...).

3) Investissements en cours

a) Aquarium

Cette opération a été achevée pour son inauguration le 1^{er} avril 1996.

b) Noctarium

Opération en cours, ouverture prévue en juillet 1996.

c) Espace Vauban

Deux salles sont déjà ouvertes. Deux autres salles, en cours d'aménagement, devraient être ouvertes en juin 1996.

d) Musée Comtois

Deux salles présentant le territoire et les paysages comtois devraient être ouvertes pour la saison estivale.

e) Signalétique

Une série de panneaux verticaux devraient être mis en place avant l'été à l'entrée du site, dans le dernier tronçon de la rue des Fusillés, pour informer les visiteurs et les inciter à découvrir la partie payante du site. La signalétique sera également améliorée sous le porche du Front Saint-Etienne. La maquette sera électrifiée. Deux tableaux de commande permettront aux visiteurs de comprendre plus facilement l'architecture de Vauban et de situer les centres d'intérêt du site.

f) Parc Zoologique

Le projet initial n'a pas reçu l'assentiment de la DRAC qui demande qu'une étude historique et des sondages archéologiques soient effectués.

En attendant les résultats de ces études, le parc zoologique étant, au sein de la Citadelle, le centre d'intérêt le plus fréquenté, il convient d'engager rapidement des travaux de remise aux normes, de rénovation et d'embellissement provisoires, afin de le hisser au niveau de qualité du site.

Les travaux engagés en 1996, 1997, dans la perspective de ne pas être remis en cause plus tard, seront probablement de l'ordre de 2 000 000 F sachant que 7 000 000 F avaient été prévus initialement dans le cadre de la refonte complète du parc zoologique.

g) Salle de réunion

Cette salle du Front Saint-Etienne, en cours d'aménagement, devrait être disponible à la location début juin. L'ancien musée agraire, dont les collections sont peu à peu transférées au Musée de Nancray, sert désormais de salle de pique-nique.

h) Café

La terrasse du café a été dotée de pagodes démontables permettant de la protéger du soleil et de la pluie.

i) Boutique

Une annexe de la boutique est en cours d'aménagement au Front Saint-Etienne, dans la salle de la maquette. Elle devrait être ouverte du 1^{er} juin au 31 août.

j) Musée d'Histoire Naturelle

Sa rénovation est en cours. Les salles transformées devraient être ouvertes cet été.

4) Projets à moyen terme

Leur programmation est liée aux possibilités de financement de la SEM et aux espérances d'accroissement de fréquentation du site.

La fête de la Citadelle (15 et 16 juin 1996) aura marqué le lancement de grands spectacles de plein air.

Dans le domaine des investissements, tous les secteurs sont appelés à connaître des améliorations ou la création de nouveaux espaces.

III - L'administration du site

Les élus municipaux concernés travaillent en étroite relation avec le Conseil d'Administration de la Société. Toutes les décisions importantes sont prises par les élus de la Ville et de la SEM, en concertation, sur le rapport des services concernés.

1) Comptes 1995

a) Comptes de la SEM

Le Conseil d'Administration du 26 avril 1996 a pris connaissance et a approuvé, à l'unanimité, les comptes 1995 qui font apparaître un résultat de 1 091 F pour 6 301 000 F HT de recettes. Il a approuvé le projet de rapport de gestion et le projet de résolution. Présenté à l'Assemblée Générale ordinaire du 31 mai 1996, ils ont été approuvés à l'unanimité.

Le Commissaire aux Comptes a certifié, en date du 6 mai 1996, que les comptes annuels sont réguliers et sincères, qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

b) Dépenses de la Ville sur le site de la Citadelle en 1995

Il convient de rappeler au préalable qu'à compter du 1^{er} juillet 1994, la SEM de la Citadelle a pris en charge une part importante du fonctionnement, équilibrée par la perception directe des recettes d'entrées sur le site.

Les dépenses nettes de la Ville sur le site s'élèvent à 10 654 088 F affectées principalement à la masse salariale pour 9 334 158 F.

La Ville a perçu des recettes pour un total de 515 492 F dont 236 794 F au titre du contrat de conduite d'opération.

Le solde net pour la Ville s'élève à 10 138 146 F.

Les aspects principaux de l'intervention municipale à retenir sont le maintien en effectifs constants du personnel, afin d'accompagner le développement du site de la Citadelle, la prise en charge par la Ville, en vertu de la convention de délégation de gestion, du coût de main d'oeuvre espaces verts et parc auto, le coût des gratuités prises en charge par la Ville et le reversement des redevances d'occupation. Gratuités et redevances représentent 5 % des recettes de la SEM.

2) Les services de la SEM

Sous l'autorité du Directeur Général sont placés à temps complet, un responsable administratif et comptable, une responsable caisse/accueil, un responsable de boutique, un responsable café, une secrétaire administrative et commerciale et une aide comptable à temps partiel.

Depuis le 1^{er} janvier 1996, la SEM a engagé un directeur commercial à plein temps.

Outre les 7 permanents, une douzaine d'emplois saisonniers variant entre 2 et 5 mois sont prévus pour 1996.

3) Le fonctionnement général

- Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois depuis le 1^{er} juin 1995, pour débattre de nombreuses questions relatives au fonctionnement de la société (budgets, contrats, marchés, fonctionnement interne) et surtout à l'animation du site (plan d'investissements, programme d'activités).

L'Assemblée Générale ordinaire d'approbation des comptes 1994 a eu lieu le 6 juin 1995.

A la suite du rapport d'activité et du rapport du commissaire aux comptes elle a donné, à l'unanimité, quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice 1994.

L'Assemblée Générale ordinaire d'approbation des comptes 1995 a eu lieu le vendredi 31 mai 1996.

- Le comité culturel et scientifique a été réuni deux fois. Composé de représentants du monde culturel et scientifique, il a pris connaissance et émis un avis sur le plan d'investissements 1995/2000 et sur les activités organisées en 1995 et 1996. Le prochain comité a eu lieu le 20 juin 1996.

La Ville intervient comme conducteur d'opération (rédaction des marchés, suivi technique des travaux, etc.). La commission d'appel d'offres de la Ville est celle, également, de la SEM de la Citadelle.

L'ensemble des services de la Ville, y compris le personnel affecté à la Citadelle, sont étroitement associés à l'action de développement du site, en continuation des efforts déployés depuis de nombreuses années.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport sur la base du bilan d'activité et des perspectives qu'il contient.

M. LE MAIRE : Depuis peu, il faut à une séance du Conseil Municipal présenter le rapport d'activité de tous les satellites de la Ville et même des services tels que le Service des Eaux et celui de l'Assainissement. Vous avez donc trouvé dans ces rapports le bilan de ces différents secteurs.

M. BONNET : J'ai une question toute simple : apparemment il y a une diminution des entrées payantes et on estime qu'il y a 10 % d'entrées non payantes. Sur quels critères décrète-t-on que 10 % de personnes vont au premier Front sans entrer dans la partie payante de la Citadelle ? A ce moment-là toute personne regardant la Citadelle à l'extérieur des remparts peut aussi être intéressée par la Citadelle et comptabilisée. Dans la réalité, les clients qui paient à la Citadelle sont moins nombreux. C'est ce que je constate.

M. PINARD : J'ai lu dans la presse du 18 avril que M. DINTROZ disait que la Ville commercialisait la Citadelle. Moi je trouve quand même que cette accusation est gravissime. En tout cas, si commerce il y avait, nous serions quand même de fort curieux commerçants car au vu de ce rapport, on constate qu'en

net, ce que la Ville débourse pour la Citadelle, je parle uniquement du fonctionnement, dépasse 10 millions, 10 138 140 F exactement. Je suis persuadé que les Bisontins n'ont pas conscience de cet effort exceptionnel consenti par la Ville pour le site le plus fréquenté de Franche-Comté. Quand on parle aménagement du territoire et politique touristique dans les instances départementales, régionales et nationales, il convient d'intégrer cette réalité-là, ces 10 millions qui sont d'ailleurs pour l'essentiel consacrés aux 56 emplois.

M. VUILLEMIN : Je pense que le site de la Citadelle mérite mieux qu'un débat limité simplement à la tarification ou savoir si les 10 % qui rentrent, qui franchissent tel Front, etc. Je pense quand même que le débat de la Citadelle mérite mieux que cela. Pourquoi mérite-t-il mieux que cela ? Parce que la Citadelle, je pense que dans cette assemblée nous en sommes tous convaincus, est un lieu exceptionnel, un lieu d'histoire, de mémoire, de culture. A mon avis, ce bilan doit s'apprécier par rapport à deux éléments : la situation initiale et les objectifs. La situation initiale, on observait qu'on avait atteint un chiffre de fréquentation de cet ensemble de l'ordre de 200 000 visiteurs par an et que ce chiffre était en stagnation. Il convenait donc de réagir et je dirais même d'agir. Quand une ville a la chance de disposer d'un tel site, elle a le devoir de contribuer à son développement et à son rayonnement. Développer et faire rayonner la Citadelle, c'est non seulement contribuer au développement de la capitale régionale mais de la région toute entière. On ne peut pas être pour le développement de la ville, de la région et être contre les initiatives, celles de la Citadelle en particulier, qui visent à renforcer ce développement et ce rayonnement. C'est la première chose que je voulais dire.

Par rapport aux objectifs, c'est vrai qu'on a fixé un objectif ambitieux : passer en quelques années, à l'échéance 2000-2001, de 200 000 à 400 000 visiteurs. Pour l'atteindre, il faut surmonter au moins deux gros problèmes. Premier problème, celui de l'accès, je ne reviens pas sur les péripéties, téléphérique, etc. sinon peut-être pour dire qu'on peut quand même s'interroger sur l'esprit ou les vertus de la décentralisation où on demande à des élus locaux de se battre pour développer leur ville, leur région et que des fonctionnaires réunis à Paris décident que tel projet n'est pas bon, etc. et le rejettent. Cela mérite quand même réflexion.

Deuxième difficulté : pour atteindre cet objectif des 400 000 visiteurs par an, il faut faire des nouvelles propositions sur le site, développer de nouvelles activités. Le rapport qui vous est présenté rend compte déjà au bout d'une année et demie de fonctionnement d'un premier bilan. On peut penser que ce n'est pas assez, c'est sûrement pas trop, on peut ergoter sur le nombre de fréquentations, etc. mais ce dont je me rends compte, moi, c'est qu'on est dans la bonne direction et je crois que c'est cela l'essentiel.

Le bilan qui vous est présenté indique qu'on va vers le plus. Il rend compte aussi de tous les efforts qui ont été faits en matière d'accueil, de communication, de valorisation du site, l'aquarium inauguré l'an dernier, le noctarium, etc. Ce sont là les objectifs à court terme et je crois pouvoir dire que ce constat intermédiaire permettra, peut-être plus difficilement que prévu, d'atteindre, enfin en tout cas j'espère que tous les élus de cette ville en sont convaincus et le souhaitent, les objectifs ambitieux qui ont été fixés.

M. DUVERGET : Je crois que M. VUILLEMIN a fort bien évoqué le problème de l'accès à la Citadelle. Je ne débattrai pas là-dessus aujourd'hui mais il me semble qu'il y a au moins deux éléments qui, dans l'avenir, peuvent être fédérateurs d'une certaine idée du développement de la Citadelle dans un esprit départemental ou régional. Ce sont non seulement les activités qui se trouvent dans la Citadelle mais la façon dont on peut voir la Citadelle d'autres points de vue de Besançon. Car la Citadelle s'apprécie à la fois, une fois que l'on est à l'intérieur, mais aussi grâce au réseau des forts qui se trouvent tout autour de Besançon et il me semble important là d'envisager dans une communication le fait que la Citadelle n'est pas seule, c'est le point fort, mais qu'il y a des projecteurs sur cette Citadelle. Il me semble que dans le cadre d'une politique d'agglomération et d'une politique de District, il serait bon d'envisager ce réseau des forts au coeur desquels se trouve effectivement la Citadelle.

Un autre élément qui me paraît important dans l'avenir, et je sais que vous y avez déjà pensé, c'est une sorte de répartition de la muséographie entre la Citadelle, le Musée du Temps, le Musée des Maisons Comtoises et l'ensemble des Musées de Besançon, c'est-à-dire une sorte d'itinéraire du patrimoine qui ferait passer peut-être exclusivement au départ sur l'idée de la Citadelle, mais qui doit ensuite permettre d'irriguer les autres points forts de l'agglomération.

M. BONNET : Je suis surpris que mon intervention qui portait sur un point de comptabilité des visiteurs et qui ne se voulait pas polémique mais interrogative, aboutisse à une réponse qui laisse entendre qu'on attaque la Citadelle. Personne ici n'attaque la Citadelle. Je remarque d'autre part que certains ici veulent débattre avec M. DINTROZ, il n'est pas au Conseil, et ici on débat entre nous... Oui, on aurait dû faire beaucoup plus mais...

M. LE MAIRE : Vous ferez mieux la prochaine fois !

M. BONNET : On fera nettement mieux la prochaine fois, bien sûr. Mais on n'en est pas là.

M. LE MAIRE : Si vous faites de nombreuses interventions, on n'est pas dans la bonne direction (rires).

M. BONNET : Vous savez les directions sont toujours imprévisibles. Je voulais simplement dire en ce qui concerne la communication de la Citadelle, que le Musée de la Résistance et de la Déportation est noyé dans l'affiche globale au milieu d'autres intérêts du site qui ne sont pas de même niveau. Pour ce qui est aussi de la mise en valeur du patrimoine bisontin, j'ai relayé M. DINTROZ et son association à plusieurs reprises pour interroger sur l'utilisation de Victor Hugo à Besançon, pas forcément à la Citadelle. Donc on peut élever le débat, là en l'occurrence la question n'était pas là-dessus et la question ne se voulait pas spécialement polémique. On peut aussi considérer qu'en mettant en place une Société d'Economie Mixte, nous nous trouvons dans une logique qui se veut en partie commerciale et on a alors des critères de fréquentation dont on tient compte, ou on considère que les critères de fréquentation ne sont pas essentiels et à ce moment-là on assume le fait qu'il y ait une diminution qui n'est pas forcément une diminution définitive. Voilà, si je peux me permettre d'apporter quelques éléments supplémentaires.

M. LE MAIRE : Vous aviez simplement fait un compte d'apothicaire tout à l'heure, mais Jean-Louis FOUSSERET va vous répondre sur ce point. Jacques VUILLEMIN est intervenu sur ce qu'il pensait -et il avait raison d'ailleurs- de nos objectifs en matière d'exploitation du site de la Citadelle.

M. SALOMON : Je ne suis pas le porte-parole de M. DINTROZ mais il y a un bruit qui circule comme quoi il y a un projet de funiculaire qui partirait de l'Hôtel Castan pour passer sous la Région et arriverait à la Citadelle. Je pense que c'est une plaisanterie et qu'il n'y a pas d'étude faite en ce sens-là ? (rires).

M. LE MAIRE : En tout cas pas à la Mairie, peut-être ailleurs !

Mme WEINMAN : Monsieur le Maire, juste un petit point de détail. Quand on annonçait : les 15 et 16 juin une grande fête de la Citadelle, j'ai regretté qu'un panneau placé non loin annonçait aussi «Citadelle accès interdit». Alors quand on veut attirer les touristes et visiteurs, je crois que c'est un peu limitatif dès le départ.

M. LE MAIRE : Toutes des observations de bons citoyens bisontins !

M. FOUSSERET : Je suis toujours heureux quand on parle de la Citadelle parce qu'en fait on ne parle que de ce qui bouge et si l'on parle de la Citadelle, c'est qu'effectivement elle bouge beaucoup.

M. LE MAIRE : J'espère qu'elle ne bouge pas trop (rires) !

M. FOUSSERET : Bien sûr c'est une image mais vous l'aviez tous compris ! Je rassure notre collègue BONNET, qui n'attaque pas la Citadelle d'ailleurs ; il doit savoir, puisque c'est un érudit, que la Citadelle n'a jamais été prise depuis que Vauban lui a donné son aspect actuel, donc effectivement vous n'avez pas cette ambition, tant mieux !

Concernant les questions posées par Pascal BONNET, je lui précise que les entrées sont désormais comptées avec une cellule photo-électrique. En faisant la différence entre le comptage en bas et les entrées payantes, on arrive donc à savoir d'une façon très précise désormais quelles sont les personnes qui vont uniquement dans le Parc Saint-Etienne.

Vous dites qu'à la Citadelle la fréquentation est un peu en baisse, cependant il faut savoir que toutes entrées confondues, les chiffres que nous avons actuellement sont les meilleurs depuis toujours. L'année dernière était une bonne année mais auparavant il y avait beaucoup d'entrées gratuites qui n'étaient pas forcément comptabilisées et les chiffres n'étaient pas les mêmes. Il faut d'ailleurs savoir que le montant des recettes a quand même évolué tout à fait favorablement.

Je crois qu'il ne suffit pas de parler de la Citadelle -beaucoup en parlent mais n'y vont jamais, je sais que ce n'est pas votre cas Monsieur BONNET ce n'est donc pas à vous que s'adresse cette remarque- mais il faut y aller pour constater combien elle a changé en terme d'accueil, Jacques VUILLEMIN le disait tout à l'heure, en terme de signalétique, en terme d'enrichissement des activités. Nous avons maintenant un magnifique aquarium, un noctarium va ouvrir prochainement, une salle Vauban qui va réjouir tous les amateurs de patrimoine car il faut le signaler, dans ce lieu magnifique il n'y avait rien qui expliquait l'oeuvre de Vauban et sa présence en Franche-Comté. Nous avons aussi ouvert gratuitement le Parc Saint-Etienne à toute la population et c'est tout à fait intéressant pour les Bisontins. En terme d'animation culturelle, vous avez dans ce rapport, la liste des expositions qui ont eu lieu et c'est remarquable. Ce qu'il faut dire aussi, c'est que la Citadelle a évolué mais cela n'a pas coûté plus cher à la Ville, c'était l'engagement que la Société d'Economie Mixte avait pris en signant la convention. Il faut que vous sachiez qu'à ce jour, 10 MF environ ont été investis. C'est vrai qu'on critique beaucoup la Citadelle et lorsque l'on y fait des manifestations, il y a toujours, surtout les premières fois, des critiques tout à fait judicieuses mais avec l'expérience je pense que nous pourrions nous améliorer. J'imagine aussi quelles pourraient être les critiques des mêmes si nous n'avions rien fait, et à choisir, je préfère effectivement être critiqué parce que la Citadelle évolue, parce qu'elle bouge ! que d'être critiqué parce qu'il ne s'y passe rien.

M. LE MAIRE : Je vous indique d'ailleurs, pour répondre un peu à M. DUVERGET, que nous avons un plan que nous discutons pour l'instant avec EDF pour un nouvel éclairage de tous les monuments et notamment de la Citadelle qui arrivera à terme en 1997 - 1998 et qui va justement montrer la Citadelle sous tous ses angles.

M. FOUSSERET : Je voudrais ajouter un petit mot à l'intention de M. DUVERGET qui est toujours très fédérateur et tant mieux. Je voudrais rappeler au Conseiller Régional qu'il est que lorsque nous sollicitons la Région, celle-ci répond toujours négativement. Je l'ai d'ailleurs déjà dit à votre collègue JACQUEMIN. C'est bien d'avoir un discours fédérateur, mais si vous pouviez faire que ce discours se traduise par des actes, c'est-à-dire des crédits pour la Citadelle de Besançon qui est effectivement le monument phare du tourisme régional, eh bien le Conseil Municipal unanime saurait certainement vous en reconnaître les mérites.

La discussion est close.

Dont acte.

Visa préfectoral du 1^{er} juillet 1996.